© Drogues Info Service - 6 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

alcoolisme de mon mari

Par Profil supprimé Postée le 08/11/2013 10:32

> Bonjour,
> Mon mari est alcoolique...ça plus grande peur, perdre son travail, il veut se faire soigner (enfin je l'espère) mais craint que son employeur en soit informé.
> Que dois je lui conseiller ? J'aimerais qu'il consulte au CSAPA de coulommiers, peut être pourrais je l'accompagner dans un premier temps ? Seul il n'arrive pas à arrêter, où au moins retrouver une consommation dite normale.
> Merci de votre aide, je suis dépassée.

Mise en ligne le 12/11/2013

Bonjour,

Nous comprenons votre difficulté et celle de votre mari. La consommation régulière d'alcool d'un conjoint peut se révéler problématique pour la santé comme pour la vie de couple.

L'élément positif est que votre mari semble reconnaître et accepter sa dépendance alcoolique et n'est pas opposé à une éventuelle aide.

Sa crainte que son employeur soit informé est compréhensible. Cependant celle-ci n'est pas fondée. En effet si la proximité du CSAPA est un problème vous pouvez vous reporter sur d'autres structures en consultant notre site ou en nous appelant. D'autre part sachez que les consultations sont anonymes et gratuites et que si celles-ci devaient déboucher sur un arrêt maladie les motifs de l'arrêt ne seraient pas communiqués à l'employeur. Enfin, le suivi de santé de votre mari pourrait éventuellement se faire sans hospitalisation (sur rendez-vous).

Si votre mari se sent prêt, il peut donc bénéficier d'une aide au CSAPA de Coulommiers et nous vous suggérons de l'encourager à s'y rendre, avec ou sans vous.

Enfin, sachez que vous aussi vous pouvez bénéficier d'un soutien auprès de ces mêmes professionnels du CSAPA de Coulommiers qui aident également l'entourage de personnes souffrant d'addictions.

Vous et/ou votre mari pouvez également joindre un de nos conseillers au 0811 91 30 30 (Ligne d'Ecoute Alcool, coût d'une communication locale depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h et 2h du matin) pour être ponctuellement écoutés, soutenus et réorientés au besoin.

Bien cordialement.